

Nant de Drance SA
c/o Aar et Tessin SA d'Electricité
Bahnhofquai 12
4600 Olten

Communiqué de presse du 10 novembre 2009

Fax/e-mail

Avant-projet Nant de Drance Plus

Augmentation de la puissance de la centrale de pompage – turbinage à l'étude

Dans le cadre de la construction de la centrale souterraine de pompage-turbinage entre les barrages d'Emosson et du Vieux-Emosson, la société Nant de Drance SA étudie la possibilité d'augmenter la puissance de l'installation de 600 à 900 MW. Motivée principalement par les besoins croissants en énergie de réglage et en énergie de pointe, cette augmentation de puissance s'accompagnerait du rehaussement du barrage du Vieux Emosson de 15 à 20 mètres. Les études relatives au projet et à son impact environnemental seront menées en 2010, en parallèle de la poursuite du chantier Nant de Drance. La décision relative à l'adaptation du projet initial interviendra à fin 2010.

Le projet Nant de Drance prévoit la construction d'une centrale souterraine de pompage-turbinage de 600 MW entre les barrages d'Emosson et du Vieux-Emosson. Les actionnaires de Nant de Drance SA, soit Alpiq (54%), les CFF (36%) et FMV (10%), réalisent ainsi un investissement de CHF 990 millions. Démarrés au printemps 2008, les travaux se poursuivent conformément au planning établi avec le creusement des galeries d'accès jusqu'aux cavernes. Les travaux de construction de la centrale souterraine et du puits blindé entre les deux barrages débuteront au printemps 2011, une fois ces accès réalisés.

Pompage-turbinage : un complément indispensable au développement des nouvelles énergies renouvelables et aux besoins croissants en énergie de pointe

Face à l'augmentation de la demande lors des pics de consommation, l'énergie de pointe fournie par les aménagements hydroélectriques est amenée à être développée afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du réseau électrique suisse, de même que celle du réseau ferroviaire des CFF et des chemins de fer privés alimentés par les CFF. De plus, les centrales de pompage-turbinage répondent à une demande croissante en énergie de réglage, soit celle nécessaire pour équilibrer en tout temps l'énergie produite et consommée sur le réseau. Cette demande accrue sur les marchés européens s'explique principalement par le développement de

nouvelles énergies renouvelables telles que l'éolienne ou le solaire. Directement dépendantes des conditions météorologiques, ces installations enregistrent une production irrégulière qui doit être complétée par un apport en énergie de réglage. Avec leurs barrages, les centrales hydroélectriques de pompage-turbinage, véritable stock d'énergie injectable en tout temps sur le réseau, offrent une solution immédiate et efficace pour combler ces baisses de production.

Avant-projet à l'étude : 900 MW de puissance au lieu des 600 MW prévus

En mars 2009, la société Nant de Drance SA a lancé un avant-projet visant à étudier la possibilité d'augmenter la puissance de la centrale de pompage turbinage de 600 à 900 MW, soit d'ajouter deux groupes supplémentaires de 150 MW chacun aux quatre groupes initialement prévus. L'étude de faisabilité menée cette année démontre que cette adaptation des installations serait réalisable dans la configuration et la planification du projet actuel. Le volume de la retenue du barrage du Vieux-Emosson devrait être augmenté pour atteindre 23 à 26 millions de m³, ce qui correspond à un rehaussement du barrage de 15 à 20 mètres. Cette adaptation du projet Nant de Drance nécessiterait une modification mineure de la concession actuelle, ainsi que l'obtention d'un permis de construire pour le relèvement du barrage du Vieux-Emosson et le redimensionnement des cavernes et du système hydraulique. La décision de Nant de Drance SA interviendra à fin 2010, une fois les études détaillées du projet et de son impact environnemental réalisées.

Pour de plus amples informations:

Alpiq Management SA, Corporate Communications
Chantal Epiney, tél.: +41 (0) 21 341 22 62,
chantal.epiney@eos.ch

CFF SA, Service aux médias central,
Frédéric Revaz, tél.: +41 (0) 51 224 22 42,
frederic.revaz@cff.ch

FMV SA, Paul Michellod, tél.: +41 (0) 27 327 45 00

Remarques:

De plus amples informations sur le projet sont à disposition sur www.nant-de-drance.ch ou peuvent être obtenues via info@nant-de-drance.ch.